

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Délibération n°741.106/2023

Département du NORD

- :- :-

Arrondissement de DOUAI

- :- :-

Canton de SIN LE NOBLE

**COMMUNE DE SIN-LE-NOBLE**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance ordinaire du 12 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 12 décembre 2023, à 18 heures 30 le Conseil municipal s'est réuni au théâtre Casarès sous la présidence de Monsieur Christophe DUMONT, Maire, en suite de convocations du 06 décembre 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Christophe DUMONT, **Maire** ; Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Jean-Claude DESMENEZ, M. Freddy DELVAL, Mme Christelle DUPRIEZ, M. Henri JARUGA, Mme Michèle DECREUS, M. Dimitri WIDIEZ, **Adjoint** ; M. Jean-Michel CHOTIN, M. Jean-Pierre BERLINET, Mme Françoise SANTERRE, Mme Claudine BEDENIK, Mme Joselyne GEMZA, Mme Christiane DUMONT, M. Patrick ALLARD, M. Marc BAILLEZ, M. Patrick DUBREUCQ, Mme Sylvie DORNE, M. Pascal DAMBRIN, Mme Caroline FAIVRE, Mme Stéphanie CARAMOUR, Mme Laëtitia DUCATILLON, **Conseillers municipaux**.

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS** : M. Didier CARREZ (procuration à M. Christophe DUMONT du 11 décembre 2023), Mme Johanne MASCLÉ (procuration à Mme Laëtitia DUCATILLON du 12 décembre 2023), **Adjoint** ; M. Jean-François JOOS (procuration à M. Marc BAILLEZ du 11 décembre 2023), Mme Marie-Bernadette SOMBE (procuration à Mme Caroline FAIVRE du 11 décembre 2023), Mme Emeline HOURNON (procuration à M. Patrick DUBREUCQ du 12 décembre 2023), Mme Elise SALPETRA (procuration à Mme Christiane DUMONT du 11 décembre 2023), M. Brahim MAHMOUD (procuration à M. Dimitri WIDIEZ du 11 décembre 2023), M. Robin POPOWSKI (procuration à Mme Joselyne GEMZA du 12 décembre 2023), M. Rémi KRZYKALA (procuration à Mme Françoise SANTERRE du 12 décembre 2023), **Conseillers municipaux**.

**ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ ET NON REPRÉSENTÉ** : M. Guillaume KRZYKALA, **Conseiller municipal**.

**ÉTAIT ABSENTE NON EXCUSÉE ET NON REPRÉSENTÉE** : Mme Viviane BIZET, **Conseillère municipale**.

**SECRETARIE** : Mme Christelle DUPRIEZ

La présente délibération a été affichée, par extraits, à la porte de l'Hôtel de Ville, le 19 décembre 2023.

---

**III/ AFFAIRES FINANCIÈRES**

**BUDGET PRIMITIF 2024**

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L.2312-3 et L.2224-11-1,

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

**Vu** la délibération n°669.95/2023 du Conseil municipal du 08 novembre 2023, visée en sous-préfecture de Douai le 10 novembre 2023, prenant acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour l'exercice à venir,

**Vu** le projet du budget primitif 2024 présenté par Monsieur Christophe Dumont, Maire de la Commune de Sin-le-Noble,

**Vu** l'avis de la Commission vie institutionnelle, administration, finances, emploi, activités économiques,

**Considérant** que l'assemblée délibérante a été amenée à débattre sur les orientations budgétaires de la Commune pour l'exercice 2024, lors de sa séance du 08 novembre 2023 ;

**Considérant** qu'il lui revient, dans un délai de deux mois d'adopter le budget primitif pour l'exercice concerné ;

**Considérant** que le budget est soumis au vote par nature et par chapitre ;

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité des membres présents et représentés,**

**ARTICLE 1 : ADOPTE** le budget primitif 2024 dont le vote s'est opéré par chapitre comme précisé ci-dessous :

Chapitre	Fonctionnement Dépenses	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
011	Charges à caractère général	31	0	0
012	Charges de personnel et frais assimilés	31	0	0
023	Virement à la section d'investissement	31	0	0
65	Autres charges de gestion courante	31	0	0
66	Charges financières	31	0	0
67	Charges exceptionnelles	31	0	0
68	Dotations aux provisions	31	0	0
042	Opérations ordre transf entre sections	31	0	0
043	Opérations ordre intérieur de la section	31	0	0
Chapitre	Fonctionnement Recettes	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
013	Atténuation des charges	31	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes	31	0	0
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	31	0	0
731	Fiscalité locale	31	0	0
74	Dotations et participations	31	0	0
75	Autres produits de gestion courante	31	0	0
76	Produits financiers	31	0	0
77	Produits spécifiques	31	0	0
042	Opérations ordre transf entre sections	31	0	0
043	Opérations ordre intérieur de la section	31	0	0
Chapitre	INVESTISSEMENT Recettes	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
10	Dotations, fonds divers et réserves	31	0	0

13	Subvention d'investissement	31	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	31	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement	31	0	0
024	Cessions d'immobilisations	31	0	0
040	Opérations ordre transf. entre sections	31	0	0
041	Opérations patrimoniales	31	0	0

Chapitre	INVESTISSEMENT Dépenses	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
16	Emprunts et dettes	31	0	0
20	Immobilisations incorporelles	31	0	0
204	Subventions d'équipement	31	0	0
21	Immobilisations corporelles	31	0	0
23	Immobilisations en cours	31	0	0
040	Opérations ordre transf. entre sections	31	0	0
041	Opérations patrimoniales	31	0	0

**ARTICLE 2 : RAPPELLE** que le présent budget est voté en l'absence du vote du compte administratif de l'exercice 2023.

**ARTICLE 3 : AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir les démarches y afférentes.

**ARTICLE 4 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le Département, et de sa publication.

Le recours peut être introduit par le biais de télérecours citoyen, non obligatoire, à l'adresse suivante: <https://citoyens.telerecours.fr>.

Pour Extrait certifié conforme au Registre  
(Publié et Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du  
Code général des collectivités territoriales)  
**SIN-LE-NOBLE, le 12 décembre 2023**

Le Maire  
**Christophe DUMONT**



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission  
En sous-préfecture de DOUAI le **18 DEC. 2023**  
Et de la publication le **18 DEC. 2023**  
Fait à Sin-le-Noble, le  
Le Maire  
**Christophe DUMONT**



